

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du VENDREDI 21 OCTOBRE 2016 à 20 H 00

\*\*\*\*\*

**Étaient présents** : MM. MAGNÉ Gérard, BEAUDET Malika, CAGNAC Françoise, CAUSSANEL Vincent, CAVALIÉ Sylvain, DHIEUX Eliane, DORANGE Robert, FAU Christian, HIRONDELLE Anne-Marie, REYNAL Olivier.

**Absent** : Mr. CAVALIÉ Bernard, (pouvoir à G. Magné)

**Secrétaire** : M. Gérard MAGNÉ

\*\*\*\*\*

## 1) **Adoption du Procès verbal de la précédente réunion**

Le procès-verbal de la réunion du 03 août 2016 est adopté à l'unanimité.

## 2) **Avis sur proposition de Périmètre Cœur de village**

Le Grand Figeac a transmis à la Commune la proposition du périmètre de Cœur de village établie par le CAUE.

La présentation de ce document suscite 2 observations :

- le taux de logements vacants n'est pas de 10% comme indiqué
- il conviendrait d'élargir le périmètre éligible à cette opération au secteur de l'*Oustal*, de la salle polyvalente et du Caussanel.

Ces observations seront transmises au Grand Figeac avant adoption du périmètre définitif par le Conseil Municipal.

## 3) **Subventions 2016 aux associations**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations les subventions suivantes pour l'Année 2016 :

- Mutuelle d'Entraide Coups Durs (Livernon)	60 €
- Association des Parents d'Elèves (Livernon)	80 €
- ACCA Société de Chasse (Espédaillac)	200 €
- Croix Rouge (Comité de Livernon)	110 €
- Secours Populaire (Cahors)	110 €
- Les Copains de la Boule (Espédaillac)	200 €
- Club de Tennis (Espédaillac)	100 €
- Comité des Fêtes (Espédaillac)	1 200 €
- Fondation du Patrimoine (Toulouse)	50 €
- Actions Locales Associatives (Assier)	50 €
- Association Culture et Loisirs Gramat (Astronomie)	150 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers (Livernon)	50 €

- Amicale Laïque Collège Jean Monnet (Lacapelle-M)	50 €
- OGEC Lycée Jeanne d'Arc (Figeac)	100 €
	-----
Total	2 510 €

#### **4) Convention de Maîtrise d'Oeuvre avec le Cabinet GETUDE pour l'extension du cimetière**

Dans le cadre du programme de travaux d'aménagement pour l'extension du cimetière qui va être engagé en 2017, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le bureau d'Etude qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre de ce projet.

A ce titre il présente à l'assemblée la proposition de contrat établie avec le bureau GETUDE de Capdenac qui assurerait les prestations suivantes pour un montant de 6 930 € :

- Définition et étude du projet
- Dossier de consultation des entreprises
- Appel d'offre et analyse de celles-ci
- Direction et comptabilité des travaux
- Assistance aux opérations de réception des travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité et décide de retenir le bureau GETUDE pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Trois points sont cependant à discuter avec le cabinet d'études :

- la convention ne devrait-elle pas être adaptée du fait de la non obligation de réaliser un appel d'offres ?
- mur de clôture: prévoir d'étudier l'option de réalisation en parpaings avec enduit en conservant les pierres à chaque extrémité et de par et d'autre du portail
- voir dans cette hypothèse la possibilité de fixer les urnes sur ce mur en fonction de la demande

#### **5) Renouvellement d'une demande de Service Civique pour 2017**

Les services préfectoraux ont donné leur accord pour que la Commune puisse bénéficier d'un nouveau service civique en 2017 pour poursuivre le travail engagé par Carmen Lacombe. Le Conseil Municipal valide ce recrutement pour une durée de 10 mois en faisant appel comme en 2016 aux Foyers Ruraux pour "l'intermédiation".

#### **6) Renouvellement du matériel informatique de la Bibliothèque**

Le matériel informatique mis à la disposition gracieuse de la bibliothèque par le Département du Lot, est considéré obsolète et celui-ci a décidé de reprendre le matériel.

Cependant, afin de continuer à assurer la gestion de la bibliothèque, le Département propose aux collectivités de bénéficier d'un matériel neuf dans des conditions avantageuses dans le cadre de ses marchés publics et grâce à une aide exceptionnelle sectorielle.

La mise à disposition de ce matériel informatique serait réalisée avec la contrepartie financière de la commune, aux conditions suivantes :

- mini PC	169.69 €
- écran 22 pouces	80.91 €
- imprimante	90 €
Soit un total de <b>340.60 €</b>	

Contact sera pris néanmoins avec les services du Département pour pouvoir conserver l'imprimante.

### **7) Avis sur la Délimitation des Territoires de Démocratie Sanitaire**

L'ARS LRMP a entrepris une consultation des collectivités territoriales pour connaître leur avis sur la délimitation de nouveaux territoires de démocratie sanitaire dans le cadre de la refondation du système de santé.

Ces territoires visent à mettre en cohérence les projets de l'ARS, des professionnels et des collectivités territoriales et de prendre en compte l'expression des acteurs du système de santé, dont celle des usagers. Ils constitueront à terme les futurs Conseils Territoriaux de Santé. Ils créeront des espaces d'écoute, de dialogue, d'explicitation et d'élaboration collective.

Afin, de structurer l'espace régional, deux scénarios sont proposés :

- Un découpage en 13 territoires correspondant aux départements
- Un découpage en 6 territoires fondé sur le regroupement de certains départements limitrophes (ex : le Lot serait regroupé avec le Tarn et le Tarn-et-Garonne)

Après avoir considéré les avantages et inconvénients de ces deux hypothèses, le Conseil Municipal souhaite que soit maintenue une gestion départementale, en aucun cas une gestion interdépartementale.

### **8) Eclairage public – Décision d'Extinction partielle**

Le Conseil Municipal décide d'adopter le principe de couper l'éclairage public communal pendant une partie de la nuit, à déterminer en fonction des différents secteurs du village.

Il donne délégation au maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public, dont publicité en sera faite le plus largement possible.

### **9) Réflexion sur les projets communaux à engager au delà de 2017**

Cette réflexion a pour objet de lister les projets qui pourraient être envisagés au delà de 2017 et n'a à ce jour, aucun caractère décisionnaire.

A l'occasion du tour de table, chacun a pu exprimer ses points de vue. Sont ressortis les points suivants:

- **BATIMENTS**
  - réfection de la toiture de l'Eglise
  - rénovation des logements de la Mairie
  - aménagement d'un logement au dessus de l'*Oustal*
  - aménagement d'un logement au dessus de la salle polyvalente
- **VOIRIE**
  - rendre piétonne la voie communale entre *Sullé* et le *Lacquissou*
  - attribuer des noms aux différentes voies de la Commune
  - modification de certains carrefours (*Ginouillac, Couderc de Bourriol, Mas de Mérigues....etc*)
  - aménager la traversée du village

- ESPACES FESTIFS
  - neutraliser la voie communale entre l'*Oustal* et le local des Chasseurs
  - étudier la possibilité de réaliser un espace couvert afin d'éviter le montage du tunnel
  - rénover les WC extérieur de l'*Oustal* ou de la salle polyvalente
  - améliorer l'acoustique de la salle polyvalente
- ENVIRONNEMENT
  - poursuivre les opérations d'enfouissement des réseaux
  - poursuivre les aménagements des plateformes pour les containers à ordures
  - étanchéfier les deux lacs du bourg

### **10) Location du logement du presbytère**

Le Conseil Municipal décide de louer le logement du presbytère à M et Mme BELKADI et leurs 2 enfants à compter du 1er novembre et autorise le Maire à signer le contrat de bail correspondant.

Le loyer mensuel qui évoluera en fonction de l'indice INSEE des loyers est fixé à 655,92 €.

Une caution sera demandée à la signature du bail.

### **11) Questions diverses**

- ▶ Organisation de la journée « portes ouvertes » au presbytère du 23 octobre.
- ▶ Organisation de la cérémonie du 11 novembre.
- ▶ Organisation du goûter de Noël du 18 décembre (Eliane, Malika, Anne Marie et Françoise sont chargées de faire des propositions pour le prochain conseil municipal)
- ▶ Réunion de la prochaine commission patrimoine le 15 novembre à 18 h.
- ▶ CCAS: prochaine réunion prévue le mardi 8 novembre à 18h (lancement de l'opération "une petite boîte qui peut sauver des vies").  
Le Conseil Municipal tient à remercier Mme RIVET pour le don de 100 € effectué au bénéfice du CCAS.
- ▶ Validation du devis établi par le "Choix funéraire" pour la fourniture et la pose d'une plaque à l'ossuaire communal ainsi qu'à proximité de l'olivier planté à la Mairie le 11 novembre 2015 par les enfants d'Espédaillac (montant total : 306 €).
- ▶ Problèmes posés par la baignade à la carrière du Pech des Balmes : il est fait état du courrier adressé par la Préfecture ainsi que du courrier de la Commune en réponse
- ▶ Points sur les travaux de voirie 2016 effectués par le Grand Figeac
- ▶ Avenir de Ciné Lot : évocation des problèmes financiers rencontrés par l'Association
- ▶ Renouvellement de l'opération 100% compostage conduite par le SYDED. La Commune ne souhaite pas adhérer à ce projet.
- ▶ Urbanisme : les services de la DDT n'assureront plus l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1er janvier 2017 (il conviendra donc que le Conseil Municipal se prononce ultérieurement sur le choix de l'instructeur)

- ▶ Agriculture - révision de la carte des zones défavorisées : Le Conseil Municipal demande
  - que le Ministère de l'Agriculture prenne en compte les anomalies de la carte des ZSCN du 22 septembre.
  - que le zonage final réponde à l'objectif de conforter et pérenniser les exploitations d'élevage et de polyculture – élevage sur l'ensemble des communes du territoire départemental
  - que toutes les communes actuellement reconnues en piémont sec préservent, à l'issue de ce chantier de révision, une reconnaissance de leurs handicaps particuliers, avec un niveau de soutien distinct.

Le Conseil Municipal adopte une délibération sur ce sujet.

- ▶ Recensement de la population en 2017 : celui-ci aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Un agent recenseur devra être nommé avant la fin de l'année pour réaliser cette opération de collecte.
- ▶ Recensement par le Grand Figeac des maisons fermées : un inventaire est entrepris afin de sensibiliser l'Etat et rechercher les solutions possibles pour leur restituer leur vocation de logement.
- ▶ Demande de M et Mme MORANO d'ouverture du chemin de Pech Ventous : il est convenu de revoir ce point avec l'entreprise qui a réalisé le 1er devis.

## **12) Informations diverses**

- ▶ Réunion du Secteur Ouest du Grand Figeac le 2 novembre à 20h30 à Espédaillac (thème: Pays d'Art et d'Histoire)
- ▶ Appel à projets lancés par le Parc (soutien aux projets de jeunes)
- ▶ Fondation du patrimoine: rappel est fait de la possibilité d'effectuer des dons pour la rénovation du Presbytère qui peuvent donner lieu à défiscalisation
- ▶ Evolution des intercommunalités suite au dernier avis formulé par la SDCI
- ▶ Lecture d'un courrier transmis par Gilles Carbonnel
- ▶ Visite de la commission de sécurité à la salle polyvalente le 4 octobre (observations faites sur l'occultation des ouvertures lors des séances de projection du cinéma)
- ▶ Prochaine réunion du Conseil: vendredi 25 novembre à 20h

\*\*\*\*\*

